departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 22 décembre 1998

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal:

le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 24 Décembre 1998

Foire-Exposition - Contribution du budget principal au budget annexe de la Foire Exposition

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98522

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998

Foire-Exposition - Contribution du budget principal au budget annexe de la Foire Exposition

Monsieur le Maire expose : Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La foire exposition de NIORT représente incontestablement un temps fort pour notre Ville, comme en témoigne le nombre constant de ses visiteurs.

Elle est l'occasion d'être la vitrine :

- du monde économique,
- du tourisme,
- des produits locaux,
- des associations Niortaises,
- de la Ville et de ses services.

Elle contribue du fait de la diversité et de la qualité sans cesse renouvelées des expositions et animations à apporter du dynamisme au commerce local, à élargir le rayonnement de notre cité en lui apportant un plus de notoriété.

Les retombées de cette manifestation annuelle sont importantes pour notre cité, et à ce titre, je propose que la Ville mette à disposition gratuitement les installations du Parc des Expositions de Noron, et prenne en charge les frais correspondants aux locations et mises en place des structures temporaires que la Foire est amenée à effectuer annuellement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- DECIDER la mise à disposition gratuite des installations du Parc des Expositions à la Foire Exposition dont l'avantage en nature est évalué à 1.068.452,10 F pour 1999 et à 850.000 F par an pour 1997 et 1998.
- D'ACCORDER une contribution forfaitaire d'un montant de 1.200.000,00 F au budget annexe de la Foire Exposition pour 1999 au titre de la prise en charge des structures temporaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour